



# DETERGENT DESINFECTANT Prêt à l'emploi



## Utilisateurs :

Entreprises de propreté, personnels d'entretien, collectivités, maisons de retraite, piscines, établissements thermaux, vestiaires sportifs ...

## Avantages produit :

- Nettoie, désinfecte et parfume.
- Efficace contre les traces de savons et dépôts calcaires.
- Désinfectant bactéricide et levuricide.
- S'utilise sur toutes les surfaces même les plus délicates : faïences, chromes, émail...
- Odeur florale très agréable.
- Produit conçu et fabriqué en France.

## Domaine d'utilisation :

**Le VRAI PROFESSIONNEL DÉTERGENT DÉSINFECTANT Prêt à l'emploi** est recommandé pour le nettoyage et la désinfection au quotidien des mobiliers et surfaces sanitaires. Il retarde le retour du calcaire par son action « déperlante » : après rinçage, l'eau n'adhère pas aux parois. Il fait briller de multiples surfaces (faïences, chromes, céramiques, émail, stratifiées, peintes). Grâce à son parfum floral, il laisse une odeur agréable après utilisation. Ne pas utiliser sur le marbre. Action bactéricide conforme à la norme NF EN 1276 en 1 min en conditions de saleté à 20°C). Action levuricide selon la norme NF EN 1275.

## Mode d'emploi :

Appliquer directement sur les surfaces à nettoyer ou sur une lavette, laisser agir 1 min puis essuyer ou rincer.

## Caractéristiques :

- Aspect : liquide limpide
- Couleur : rose
- Odeur : florale
- Masse volumique (20° C) : 1 g/cm<sup>3</sup>
- pH : 3,3



### Environnement et Sécurité :

- Conforme au règlement européen n°648/2004 relatif aux détergents : tensio-actifs facilement biodégradables selon la norme OCDE 301.
- Produit biocide à usage professionnel et grand public (TP2).
- Emballage recyclable.



La sélection rigoureuse de nos **biodérivés de Pin des Landes**, choisies pour leurs propriétés en hygiène et propreté, garantit l'efficacité détergente, dégraissante ou odorisante de nos formulations. Elle contribue à la sécurité des utilisateurs et au respect de l'environnement.

### Composition :

Moins de 5 % d'agents de surface non ioniques et cationiques ; parfum (Linalool) ; désinfectant (chlorure d'alkyl dimethyl benzyl ammonium n° CAS 68424-85-1 : 3,6 g/l).

### Précautions d'emploi :

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Éviter le rejet dans l'environnement. **Élimination du produit et de l'emballage :** Éliminer le produit et son récipient par un collecteur ou un organisme agréé. **Nettoyage du matériel :** Rincer le matériel d'application à l'eau claire après utilisation. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. **Fiche de données de sécurité disponible sur [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr).**

### Données logistiques :

	750 ml	5 L
Code Action Pin	4521	4522
Gencod	3 519220 045212	3 519220 045229
Poids net	0,750 Kg	5 Kg
Poids brut	0,82 Kg	5,19 Kg
Dim. uv en mm	H.245 x L. 117 x l.65	H.291 x L.186 x l.126,5



**NOTRE ENGAGEMENT  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**

Ce produit a été conçu et fabriqué en France sous un système de management intégré certifié ISO 9001 (qualité), ISO 14001 (environnement) et OHSAS 18001 (santé et sécurité).

Ces certifications consacrent notre engagement dans le **DÉVELOPPEMENT DURABLE** basé sur le développement de produits éco-conçus, respectueux de l'environnement et de la sécurité des utilisateurs et sur l'utilisation de matières premières d'origine naturelle issues, pour l'essentiel, du Pin des Landes dont le massif forestier est géré et renouvelé.



## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.12.2014

Numéro de version 1

Révision: 04.12.2014

### 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### · 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit: LE VRAI PROFESSIONNEL DETERGENT DESINFECTANT PRET A EMPLOI**

#### · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### · **Emploi de la substance / de la préparation**

Détartrant

Désinfectant

#### · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### · **Producteur/fournisseur:**

ACTION PIN

ZI de Cazalieu

CS 60030

40260 CASTETS

FRANCE

tel: 33-(0)-558550700

fax: 33-(0)-558550707

fds@action-pin.fr

##### · **Service chargé des renseignements:** Commercial

##### · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: INRS/ORFILA :01 45 42 59 59

### 2 Identification des dangers

#### · 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### · 2.1.1 Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

##### · 2.1.2 Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE néant

##### · **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

#### · 2.2 Éléments d'étiquetage

##### · **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant

##### · **Pictogrammes de danger** néant

##### · **Mention d'avertissement** néant

##### · **Mentions de danger** néant

#### · 2.3 Autres dangers

##### · **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

### 3 Composition/informations sur les composants

#### · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· **Description:** Préparation détartrante et désinfectante

##### · **Composants dangereux:**

68424-85-1	Chlorure de N-alkyl-N,N-diméthyl-N-benzylammonium C R34; Xn R22; N R50 Skin Corr. 1B, H314; Aquatic Acute 1, H400; Acute Tox. 4, H302	<1%
------------	---	-----

(suite page 2)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.12.2014

Numéro de version 1

Révision: 04.12.2014

**Nom du produit: LE VRAI PROFESSIONNEL DETERGENT DESINFECTANT PRET A EMPLOI**

(suite de la page 1)

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 4 Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales:**  
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.  
Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**  
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.  
Enlever les lentilles de contact.
- **Après ingestion:**  
Si la personne est consciente, rincer la bouche.  
Demander immédiatement conseil à un médecin.  
Ne pas faire vomir.
- **Indications destinées au médecin:**
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Mousse
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Équipement de protection individuel.
- **Autres indications:** Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.  
Eviter tout contact avec la peau et les yeux.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Nettoyer soigneusement le lieu de l'accident. Les produits qui conviennent sont:  
Eau  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).  
Petite quantité :  
Absorber le liquide répandu avec un absorbant inerte. Recueillir et placer dans un récipient approprié correctement étiqueté. Fermer le récipient avant élimination.  
Grande quantité :  
Stopper la fuite si cela peut être réalisé sans danger. Endiguer. Aspirer autant de liquide que possible à l'aide d'une pompe antidéflagrante ou d'une pompe manuelle. Absorber le liquide restant avec un absorbant inerte. Recueillir et placer dans un récipient approprié correctement étiqueté. Fermer le récipient avant élimination. N'utiliser que des équipements anti étincelle.
- **6.4 Référence à d'autres sections**  
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection individuelle, consulter le chapitre 8.

(suite page 3)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.12.2014

Numéro de version 1

Révision: 04.12.2014

**Nom du produit: LE VRAI PROFESSIONNEL DETERGENT DESINFECTANT PRET A EMPLOI**

(suite de la page 2)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### 7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Ne conserver que dans l'emballage d'origine.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Température maximale de stockage:** < 35 °C
- **Température minimale de stockage:** > 0 °C
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**  
Prévoir des fontaines oculaires et une bonne ventilation dans les locaux où le produit est manipulé de façon constante et en grandes quantités.
- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**  
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**  
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**  
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:**  
Produit non classé, cependant pour plus de sécurité, port des gants conseillé lors du transvasement
- **Matériau des gants**  
Gants de protection résistants aux produits chimiques (norme EN 374-1). Ils doivent être remplacés régulièrement et aux premiers signes de dégradation
- **Temps de pénétration du matériau des gants**  
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux:**  
Produit non classé, cependant pour plus de sécurité, port des lunettes conseillé lors du transvasement
- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

### 9 Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales.**
- **Aspect:**
- **Forme:** Liquide limpide
- **Couleur:** Rose
- **Odeur:** Pin, citronnée, fleurie

(suite page 4)

FR

**Fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.12.2014

Numéro de version 1

Révision: 04.12.2014

**Nom du produit: LE VRAI PROFESSIONNEL DETERGENT DESINFECTANT PRET A EMPLOI**

(suite de la page 3)

· <b>Seuil olfactif:</b>	Non déterminé.
· <b>valeur du pH:</b>	3
· <b>Changement d'état</b>	
· <b>Point de fusion:</b>	Non applicable.
· <b>Point d'ébullition:</b>	Non applicable.
· <b>Point d'éclair:</b>	Non applicable.
· <b>Inflammabilité (solide, gazeux):</b>	Non applicable.
· <b>Auto-inflammation:</b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· <b>Danger d'explosion:</b>	Le produit n'est pas explosif.
· <b>Densité à 20 °C:</b>	0,995 g/cm <sup>3</sup>
· <b>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:</b>	Entièrement miscible
· <b>9.2 Autres informations</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10 Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité**
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Ne pas mélanger avec d'autres produits.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Aucun, dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

### 11 Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**
- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Peut provoquer une légère irritation de la peau en cas de contact prolongé.
- **Toxicocinétique, métabolisme et distribution** données non disponibles à ce jour
- **Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)** données non disponibles à ce jour
- **Toxicité par administration répétée** données non disponibles à ce jour

### 12 Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Les agents tensioactifs contenus sont facilement biodégradables.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Solubilité avec l'eau: soluble
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**  
Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** données non disponibles à ce jour

(suite page 5)

FR

**Fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.12.2014

Numéro de version 1

Révision: 04.12.2014

**Nom du produit: LE VRAI PROFESSIONNEL DETERGENT DESINFECTANT PRET A EMPLOI**

(suite de la page 4)

- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 13 Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Élimination du produit/de l'emballage**  
Recycler ou éliminer l'emballage de préférence par un collecteur ou un organisme agréé.
- **Code déchet:**  
20 01 29: détergent contenant des substances dangereuses  
07 06 : déchet provenant de la FFDU des corps gras, savons , détergents, désinfectants et cosmétiques
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:**  
Bien vider et bien rincer; rendre inutilisable.  
L'emballage peut être réutilisé ou recyclé après nettoyage.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau

### 14 Informations relatives au transport

- |  |                 |
|--|-----------------|
| · <b>14.1 No ONU</b>   | n/a             |
| · <b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>   | n/a             |
| · <b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>  | n/a             |
| · <b>14.4 Groupe d'emballage</b>   | n/a             |
| · <b>14.5 Dangers pour l'environnement:</b>  | n/a             |
| · <b>Polluant marin:</b>   | Non             |
| · <b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>  | Non applicable. |
| · <b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b> | Non applicable. |
| · <b>"Règlement type" de l'ONU:</b>  | -               |

### 15 Informations réglementaires

- **Informations relatives au Règlement Détergents CE n° 648/2004 et 907/2006**  
**Contient parmi d'autres constituants:**

- **moins de 5%:**

parfum  
Linalool  
desinfectant  
agents de surfaces cationiques  
agents de surfaces non ioniques  
octylisothiazolinone, methylchloroisothiazolinone, méthylisothiazolinone

- **Tableau des maladies professionnelles selon le Code du Travail français:**  
Tableau n° 65 - Possibilité de lésions eczématiformes de mécanisme allergique  
Tableau n° 66 - Rhinite et asthmes professionnels

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(suite page 6)

FR

**Fiche de données de sécurité**  
**selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 04.12.2014

Numéro de version 1

Révision: 04.12.2014

**Nom du produit: LE VRAI PROFESSIONNEL DETERGENT DESINFECTANT PRET A EMPLOI**

25153-B2

(suite de la page 5)

**· Phrases R et/ou H pertinentes:**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R34 Provoque des brûlures.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

**· Service établissant la fiche technique:** Marketing**· Acronymes et abréviations:**

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

**· \* Données modifiées par rapport à la version précédente**

Mise à jour selon le règlement n°453/2010

Les astérisques sur le côté gauche indiquent qu'il y a eu une modification dans le paragraphe depuis la dernière version.

version 1.1

FR